

Bureau du greffier Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire 100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT NUMÉRO 1337

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 6 mars 2023, le conseil a adopté le Règlement numéro 1337, intitulé: « Règlement décrétant des travaux de réfection de la chaussée et des travaux connexes sur les chemins Ozias-Leduc, Pion et du Ciné-Parc ainsi que le paiement d'honoraires professionnels et autorisant une dépense de trois millions quatre-vingt mille deux cents dollars (3 080 200,00 \$) et un emprunt de deux millions quatre cent seize mille deux cent vingt-six dollars (2 416 226,00 \$) nécessaires à cette fin ».

Ce règlement a reçu les approbations requises par la loi comme suit :

- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 22 mars 2023.

AVIS PUBLIC est de plus donné que tous les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.villemsh.ca ou en obtenir une copie en effectuant la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villemsh.ca ou par téléphone au 450 467-2854, poste 2218, et que ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE, Ce 23 mars 2023

(S) Anne-Marie Piérard

Me ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate GREFFIÈRE